

Rapport sur la résilience climatique

energir penser l'énergie autrement

Fiche synthèse – 2021

Mot du président



« Au cours de la dernière année, nous avons bâti notre vision d'entreprise des dix prochaines années, et même au-delà. Ce rapport présente l'avancement de nos réflexions, du travail effectué chez Énergir et de nos engagements afin de s'inscrire comme entreprise contributrice à l'atteinte d'une économie plus sobre en carbone.

Nous souhaitons décarboner notre réseau de gaz naturel et nous concentrer sur les activités à haute valeur ajoutée pour le système énergétique québécois, celles pour lesquelles nous prévoyons avoir un avantage concurrentiel durable.

Énergir croit avoir un modèle d'affaires qui sera résilient à l'horizon 2030 selon un scénario qui permet de limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés Celsius ou moins d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle.

Il reste du travail à faire pour affiner nos stratégies à l'horizon 2050, mais nous sommes sur la bonne voie, et notre intention est claire : nous voulons tendre vers la décarbonation complète de nos activités. »

Éric Lachance
Président et chef de la direction

Scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (GES)

Tel que recommandé par le Task Force on Climate-related Financial Disclosures, Énergir s'est appuyée sur quatre scénarios quantitatifs émis par des organismes indépendants, qui ont été mis à échelle du Québec. Ces scénarios mis à échelle permettent de tenir compte des répercussions sur des horizons temporels différents que les risques et les opportunités liés aux changements climatiques pourraient avoir sur le modèle d'affaires d'Énergir.

Le scénario Statu Quo représente un futur où peu d'actions sont prises pour limiter le réchauffement planétaire.

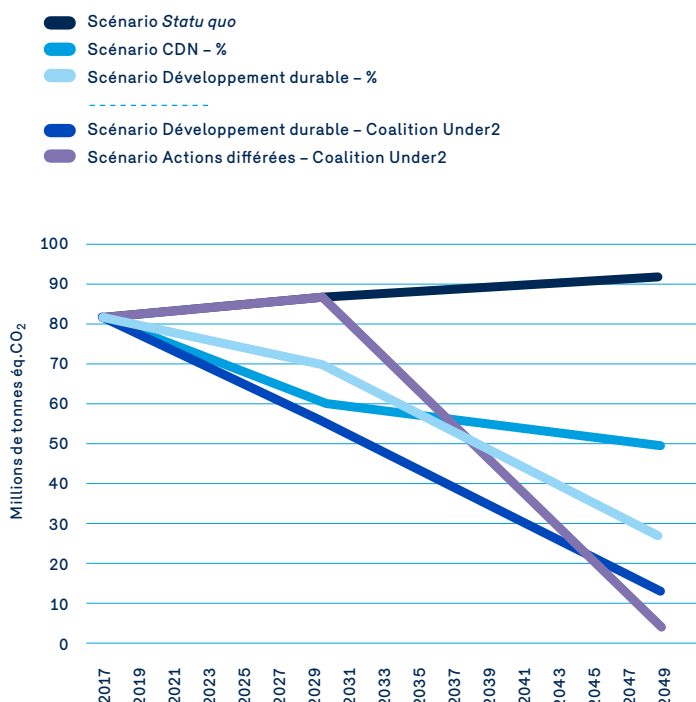
Le scénario CDN incarne les engagements déployés par chaque pays signataire de l'Accord de Paris. Les scénarios Développement durable et Actions différées sont cohérents avec un monde où le réchauffement planétaire est limité à 2 degrés Celsius ou moins d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle.

Ces scénarios prévoient que les quantités de gaz naturel distribuées pourraient se maintenir ou légèrement diminuer d'ici 2030 puis diminuer de façon plus marquée à l'horizon 2050.

Le modèle d'affaires d'Énergir mise sur la création de valeur plutôt que sur les volumes distribués et aussi sur la décarbonation du réseau gazier.

La Vision 2030-2050 est cohérente avec les trajectoires de réduction des émissions de GES dans les scénarios permettant de limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés ou moins.

Trajectoires possibles des émissions annuelles de GES selon les scénarios retenus mis à l'échelle pour le Québec



Énergir

Vision 2030-2050

» Activités de distribution de gaz naturel au Québec

La Vision 2030-2050 d'Énergir devrait lui permettre de se positionner comme un acteur central de la transition vers une économie plus sobre en carbone. Elle s'articule autour de cinq grandes orientations :

1. Accélérer la croissance des efforts en efficacité énergétique.
2. Augmenter l'injection de gaz naturel renouvelable (GNR) dans le réseau gazier.
3. Développer une complémentarité forte avec l'électricité.
4. Diversifier les activités d'Énergir pour favoriser de nouveaux vecteurs de croissance.
5. Poursuivre le remplacement des énergies plus polluantes par le gaz naturel surtout dans le secteur industriel et du transport lourd routier.

2030

-30% des émissions de GES pour l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du bâtiment

2050

Réduction d'au moins 70% des émissions de GES pour l'utilisation du gaz naturel de l'ensemble de la clientèle d'Énergir

La Vision 2030-2050 cible en priorité les émissions de GES des clients (de type Scope 3) qui proviennent de l'utilisation (pour le chauffage de l'air) du gaz naturel dans le secteur du bâtiment (les marchés résidentiel, commercial et institutionnel) avec une réduction des émissions de GES d'environ 30 % d'ici 2030 par rapport à 2020.

À l'horizon 2050, cette approche devrait permettre d'atteindre la carboneutralité du secteur du bâtiment, ce qui se traduirait par une réduction d'environ 70 % des émissions de GES attribuables à l'utilisation du gaz naturel par l'ensemble de la clientèle d'Énergir. D'ici là, Énergir cherchera à identifier d'autres solutions visant la carboneutralité de sa clientèle en 2050.

Cibles et indicateurs d'Énergir

| Indicateur | Mesure 2020 | Cible d'Énergir 2030 |
|--|--|--|
| 1 Émissions directes des activités d'Énergir ¹ (Ex. fuites, combustion, parc de véhicules) Émissions indirectes des activités d'Énergir (Ex. consommation électrique) | <ul style="list-style-type: none"> • Émissions directes (Scope 1) : 54 605,8 tonnes éq. CO₂ en 2019; • Émissions indirectes (Scope 2) : 16,2 tonnes éq. CO₂ en 2019; • Total des émissions directes et indirectes : 54 622 tonnes éq. CO₂ en 2019; Ces mesures représentent une réduction de 22,1 % par rapport aux niveaux de 1990. | -37,5 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. |
| 2 Efficacité énergétique | <ul style="list-style-type: none"> • Réduction annuelle de 82 062 tonnes éq. CO₂ résultant de l'efficacité énergétique au cours de 2020; • Les résultats des programmes d'efficacité énergétique d'Énergir ont atteint des économies de 42,7 millions de mètres cubes au cours de 2020. | Réduction de 1 million de tonnes éq. CO ₂ entre 2020 et 2030. |
| 3 Gaz naturel renouvelable | <ul style="list-style-type: none"> • Volume de GNR injecté dans le réseau gazier : 0,1 % au cours de 2020. • Réduction des émissions de GES de 12 408 tonnes éq. CO₂ chez les clients qui consomment du GNR au cours de l'exercice 2020. | 10 % de GNR injecté par Énergir , soit 567 Mm ³ et réduction de 1 million de tonnes éq. CO ₂ en 2030. |
| 4 Initiative d'approvisionnement responsable en gaz naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Achat de 15 % du gaz de réseau au cours de 2020 auprès de fournisseurs gaziers certifiés dans le cadre de cette initiative. | 100 % de l'approvisionnement en gaz naturel d'origine fossile acheté par Énergir dans le cadre de l'initiative d'approvisionnement responsable en gaz naturel. |
| 5 Complémentarité/Bi-énergie ² | <ul style="list-style-type: none"> • Réductions de GES liés aux efforts de conversion bi-énergie. | 0,5 million de tonnes de réductions de GES en 2030. |
| 6 Réductions de GES global dans le secteur du bâtiment ² | <ul style="list-style-type: none"> • Réductions globales annuelles dans le secteur du bâtiment en 2020. | 30 % de réduction des GES des clients d'Énergir dans le secteur du bâtiment par rapport au niveau de 2020. |

1. Les données relatives aux émissions directes de GES (Scope 1) incluent les émissions qui doivent être déclarées en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère. Pour être conformes à ce règlement, les déclarations de GES sont basées sur l'année civile. C'est pour cette raison que les données de l'année civile 2019 sont présentées dans ce rapport.

2. L'information devrait être communiquée dans un prochain rapport.